

Arrondissement de La Flèche
Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès Verbal de la séance du jeudi 11 mai 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le onze mai à vingt heures trente,
04 mai 2023 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en
séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Laurent HUBERT Maire.

Date d'affichage : Étaient présents : Mesdames et Messieurs Laurent HUBERT,
04 mai 2023 Daniel GUÉRINET, Christelle PHILIPPE, Joël BIGNON,
Marie-Jo ROUAULT, Jean-Marie PRECHAIS, Gervais
COMPAIN, Jean-Marie CHALOIGNE, Marie-Laure
MÉTIVIER, Christelle DOLBEAU, Laurence COSNARD,
Virginie CARRÉ et Tony BERTRON, formant la majorité des
membres en exercice.

Nombre de membres

- en exercice : 15 Absents excusés : Christophe PERDRIX et Christelle
- présents : 13 LEVILLAIN.
- votants : 13 Absent : Néant.

Ordre du jour : -1*- Lotissement des Grandes Forges :
Avenants, Dénomination de voie, Fixation des tarifs de vente des lots à bâtir ; -2*-
Décisions Municipales ; -3*- Affranchis 2023 ; -4*- Fête nationale 2023 ; -5*- Soirées
estivales 2023 ; -6*- Compte rendu des travaux et commissions en cours ; -7*-
Informations communautaires ; -8*- Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le
Conseil Municipal nomme à l'unanimité Virginie CARRÉ comme secrétaire de séance.

2023-05-01 : LOTISSEMENT DES GRANDES FORGES :

1* AVENANT 2 ENTREPRISE LOCHARD BEAUCÉ :

Le Maire expose aux membres que des travaux supplémentaires sollicités par la
commune en réunion de chantier du 17 avril 2023 pour création de l'accès vers la maison
médicale et protections des stationnements drainants par bicouche en phase provisoire,
doivent être réalisés.

Il présente le formulaire "EXE 10" et le devis E230195 nécessaire à l'exécution du marché
public et propose aux membres d'adopter ce changement suivant :

Lot 1 - DÉMOLITIONS - GROS-OEUVRE :

Montant initial du marché public : 399 071,30 € HT

Travaux en plus-value HT + 3 024,22 € HT

Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : 0,007%

Nouveau montant du marché public : 402 095,52 € HT soit 482 514,62 € TTC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUIVI DES TRAVAUX :

La première phase des travaux de viabilisation se termine. La voirie provisoire sera
achevée dans quelques jours. Une caméra va être passée dans toutes les canalisations
pour contrôle.

LOCATIFS SARTHE HABITAT :

Le Maire a rencontré Madame Stéphanie HOUENON chargée de mission à Sarthe-Habitat à la suite de Monsieur Christophe BERNASCONI. Le premier appel d'offres a été déclaré infructueux. Une nouvelle publication a été lancée, ce qui implique que la mise en chantier interviendra en fin d'année 2023.

2* CRÉATION NOM DE RUE CENTRALE :

Le Maire explique qu'il a rencontré une responsable de la société AXIONE pour l'adressage de la commune. Elle l'a incité à créer dès maintenant le nom de l'axe principal du lotissement des Grandes Forges.

Le Maire demande s'il y a des suggestions de nom au sein de l'assemblée. Il propose « RUE DE LA LIBERTÉ ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3* FIXATION TARIFS DE VENTE PARCELLES TRANCHE 1 GRANDES FORGES :

Le Maire rappelle que les parcelles des Lotissements de la Galoisière 2 et 3 sont respectivement à vendre 35 € et 36 € TTC. Il reste 1 et 4 lots à vendre.

Le lotissement des Grandes Forges est une opération plus qualitative, proche du centre-bourg. La commune a financé l'amorce du contournement du village, le réseau d'assainissement principal pour aller jusqu'à la station d'épuration, l'entrée véhicules à la maison de santé, la viabilisation des dix logements locatifs Sarthe Habitat, l'accès aux jardins des maisons de la rue de l'Argance.

La surface des quatorze lots va de 343 à 596 m².

Le Maire précise qu'il faudra faire une offre accessible mais sans prévoir un prix de vente inférieur à 39 € HT.

Par vote à mains levées, le Conseil Municipal fixe à 42 € HT (9 voix) contre 41 € HT (4 voix).

4* SIGNATURE PERMIS D'AMÉNAGER MODIFICATIF :

Le Maire présente la demande de permis d'aménager modificatif pour intégration de cote de seuil minimale Rez-de-chaussée (RDC) sur le règlement graphique et écrit, et modification de l'implantation des boîtes de branchements Eaux Usées (EU) et Eaux Pluviales (EP).

Il demande aux membres l'autorisation de signer ce permis d'aménager modificatif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2023-05-02 : ACQUISITION PARTIE PARCELLE ZS 39 :

Le Maire annonce que l'étude de l'acquisition d'une partie de la parcelle ZS 39 appartenant à Monsieur Antoine CRIQUET pour créer une liaison entre la future voie verte La Flèche - La Suze et le chemin du chêne au diable est en cours de finition.

Il y a lieu de décider : le prix d'achat, le choix du géomètre et du Notaire et d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

Il propose :

- Le prix d'achat : 0,60 € le mètre carré

- Le géomètre chargé des documents cadastraux : Cabinet Air et Géo de Sablé-sur-Sarthe

- Le Notaire chargé de dresser l'acte : Maître François VERRON, Notaire à La Flèche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2023-05-03 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET 2023 COMMUNAL :

Le Maire explique, que lors de l'élaboration du budget 2023, une somme de mille euros a été oubliée au chapitre 67 Charges exceptionnelles. Il y a lieu de faire un virement de crédit de 1 000 € du compte 61521 Terrains au compte 673 "provision pour créances irrécouvrables".

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2023-05-04 : DÉCISIONS MUNICIPALES AVRIL-MAI 2023 :

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
26-2023	Devis 49190 IMAGIN'MICRO avenue Rhin et Danube 72200 La Flèche	Fournitures et installation Wifi, matériels réseaux et Support double écran à la mairie : 726,62 € HT.
27-2023	Devis 2023-2800 et 2801 UFEN (Union Française Energies Nvlles) 12 av M.Thores 94200 Ivry/S	Mise en place robinets thermostatiques radiateurs et régulateurs de jet lavabos Ecole : 0 € TTC.
28-2023	Devis 02304001027 ORAPI 12 rue du bon puits 49480 Verrières en Anjou	Produits d'Entretien Ecole et Salle : 368,62 € HT.
29-2023	Devis PRHCG2303SQH366 PROTECTHOMS 12 rue Gutenberg 53203 Chateau-Gontier	Réparation Station de lavage Cantine: 141,50 € HT.
30-2023	Commande FP0080298 ALLIUM ENERGIES La Noëlle 44150 ANCENIS	Livraison 1 000 litres Gasoil Tracteur : 1 479,17 € HT.
31-2023	Devis 50 Charpente Eric GENOT 1457 rue des Éturcies 72200 La Flèche	Installation Extracteur Air, pièce arrière bar salle des Fêtes : 1 695 € HT
32-2023	Devis 1365 Couverture Nicolas LABÉ Bel Air 72270 Courcelles-La-Forêt	Démoussage Toiture des Commerces : 4 023,80 € HT.
33-2023	Déclaration de Sous-Traitance SAS ELB Les Roseaux 53150 BREE	Hydrocurage + ITV réseaux EU et EP à SAS Entreprise JAN : 6 725,22 HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2023-05-05 : SPECTACLE DES AFFRANCHIS 2023 :

Le Maire rappelle que le festival des Affranchis présentera deux spectacles de cinquante cinq et quarante minutes à Villaines-sous-Malicorne le vendredi 7 juillet 2023 à 20h00 "Le Bar à Mômes" et à 21h30 "Zaï, Zaï, Zaï, Zaï". S'il fait soleil, les spectacles seront aux abords de la salle des fêtes, et s'il pleut sous le préau de l'école et dans la salle des fêtes.

Des arrêtés de circulation limiteront les accès au 5, rue Bonne Fontaine avec barrières et filtrage. Le stade sera ouvert pour parking. Les festivaliers pourront aussi stationner leurs véhicules dans les rues.

Le Maire demande aux élus de bien vouloir se mettre à disposition pour assurer la sécurité de tous.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2023-05-06 : FÊTE NATIONALE 2023 :

Le Maire rappelle que la fête nationale 2023 se déroulera le samedi 8 juillet 2023 et qu'il a sollicité, lors de la précédente réunion, des idées d'animation ou d'attraction pour attirer les administrés et leurs enfants.

Le terrain de la Gare a été ensemencé. Le vide-greniers pourra y avoir lieu. Une affiche et l'annonce sur le site et Panneau-Pocket seront réalisées très rapidement. Laurence COSNARD sera responsable de la déclaration à la Préfecture et du registre avec la Comité des Fêtes.

La course cycliste empruntera le même trajet que l'année dernière, passant par la Roche Simon. La finition de l'enfouissement du réseau électrique devra être réalisée. Les trous situés sur le côté de l'église devront aussi être réparés.

Le Comité des Fêtes aura besoin de 3 ou 4 personnes lors du service de la Salade aux patates.

Une structure gonflable pourrait être installée pour les enfants.

2023-05-07 : SOIRÉES ESTIVALES 2023 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que des soirées estivales ont été décidées lors du précédent conseil municipal.

Un devis de 550,15 € est présenté par la société MARA PRODUCTION pour une soirée Astronomie le 08 août 2023. Il y a lieu d'accepter ce devis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La soirée Canoë Kayak au départ de la Flèche pourra se faire vers Bazouges.

La soirée Jeux familiaux pourrait avoir lieu le 11 juillet.

Reste à positionner les soirées "rapaces nocturnes" et Randonnées.

2023-05-08 : COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET COMMISSIONS EN COURS :

1* COMMISSION INFRASTRUCTURES ESPACES :

Daniel GUÉRINET annonce que le programme des travaux voirie a été évoqué en commission. Il s'agit de :

- Reprofilage des rives des routes et enduit bicouche, sur la voie communale n°1 de La Bertraie à la maisonnette des Justices ; Voie communale n°9 dite du Placitre (route de Ligron) et Chemin Rural n°50 dit des Janveries (30 m)
- Coupe des racines d'acacias en fond de fossé sur la Voie Communale n°14 à La Drouerie
- Busage devant le lotissement de La Galoisière 2 et création de trottoirs rue de la Corbinière
- Aménagement du trottoir devant la maison de santé, rue de l'Argance et
- Pose de quilles blanches devant l'entrée du 6, place de l'église

Considérant la mise en place de la nouvelle compétence voirie, le budget 2023 sera apuré.

2* COMMISSION CADRE DE VIE :

Laurence COSNARD a réuni sa commission Cadre de vie pour élaborer le plan d'aménagement annuel.

- Embellissement de l'allée de la mission : mise en place de pots plastiques aux couleurs vives : rouge, vert anis, bleu canard
- Plantation de trois gros arbres, à l'automne, dans le chemin en face de la cantine et installation de deux bancs
- Plantation de deux arbres à la salle des fêtes et aux commerces
- Installation de deux bancs rue d'Anjou devant les locatifs

Des fleurs annuelles seront plantées uniquement autour de la mairie et aux commerces. Pas à la cantine ni aux entrées de bourg.

Des copeaux seront déposés dans les deux massifs sur la pelouse de l'Espace Paysager Intergénérationnel, en attendant des plantations en hiver.

3* COMMISSION INFRASTRUCTURES BÂTIMENTS :

Joël BIGNON annonce que les travaux de la mairie sont terminés.

La commission s'est rendue au 6 rue de la Gare : PN 264 pour mettre en œuvre la sauvegarde du bâtiment qui est vide. Il reste quelques gravats car une cheminée est effondrée. Le chauffe-eau est à vidanger et les portes fenêtres sont bien fermées.

Un nettoyage du bâtiment et mise en sécurité des ouvrants est estimé à une demi-journée. Les volontaires sont invités le vendredi 09 juin 2023 avec l'agent technique qui aura la remorque communale.

L'installation de la fibre à la salle des fêtes pose problème. Il semble que la gaine soit coupée. A suivre.

L'école devrait être équipée de la fibre en juin.

4* COMMISSION GRANDIR À VILLAINES :

Christelle PHILIPPE explique que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement se déroulera à Villaines, à compter de septembre 2023, pendant les travaux de rénovation de la salle des fêtes de BOUSSE. Tous les mercredis après-midis et à chaque première semaine de vacances, une trentaine voire cinquantaine d'enfants occuperont les locaux de l'école et la salle des fêtes. La cuisine pourra être faite à Villaines-sous-Malicorne. Il faudra donc prévoir du personnel.

Une présentation de l'accueil de loisirs de l'été se déroulera le mercredi 24 mai à 18h30 à la salle des fêtes de Villaines. Christelle PHILIPPE représentera le Maire.

L'étude surveillée se met en place, à l'école, à compter du lundi 15 mai. Les parents et les enfants devront signer un contrat de bienséance. L'agent spécialisé en école maternelles assurera ces séances comme avant Covid.

5* COMMISSION COMMUNICATION :

Marie-Jo ROUAULT annonce que l'élaboration du bulletin communal est en cours. Le premier Bon à Tirer sera mercredi 17 mai.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont déposé un brin de muguet dans cent foyers de personnes âgées.

Une boîte à livres était envisagée au Square. Alain BRETEAU pourrait être sollicité pour fabriquer deux ruches en bois Douglas. Il faudra poser une porte en plexiglas.

2023-05-09 : INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

L'architecte s'est mis au travail pour étudier l'extension de la Maison de Santé villainaise. On attend une réponse pour la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023. La construction pourrait débuter en septembre 2024.

Une DETR a été sollicitée aussi pour la construction d'un bâtiment blanc à la Bertraie. Il permettra à l'entreprise NORAS de s'étendre, en attendant la construction de leur nouveau site.

2023-05-10 : QUESTIONS DIVERSES :

1* PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX : Le Maire rappelle les prochaines séances de Conseil Municipal : jeudi 15 juin et mardi 04 juillet 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2* TOUR DE TABLE : Comme à chaque séance, les élus sont invités à poser des questions ou à soulever des points utiles au Conseil Municipal.

Daniel GUÉRINET annonce que Jennifer PICHONNEAU, chargée de mission communautaire pour le "Territoire Engagé pour la Nature (TEN)" a sollicité la mise à disposition du reste du terrain des Grandes Forges pour un éleveur de moutons. Un contrat d'utilisation précaire annuel pourrait être signé avec l'agriculteur qui poserait lui-même les clôtures en filet. Aucune charge n'incomberait à la commune.

Les élus souhaitent que tout soit mise en œuvre pour la bien-traitance animale : abri, eau.

Adrien BESSON explique que l'Association des Parents d'Élèves souhaite créer des "écocup" avec le logo de l'école.

Le cirque "Mimulus" s'installera deux semaines fin septembre début octobre. Il a besoin de 20 x 20 mètres d'herbe et une prise de courant.

Laurence COSNARD demande si l'entreprise chargée du lavage des vitres à l'école et à la salle des fêtes, sollicitée pour trois passages annuels pourrait revenir. Oui !
Un devis pour le lavage des vitres de la mairie sera demandé.

Christelle PHILIPPE a remarqué que l'extérieur de la maison de santé demanderait à être nettoyé. A voir avec la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

Jean-Marie CHALOIGNE explique qu'une de ses voisines a entendu du bruit dans son grenier. Il y a des rats (surmulots). Une dératisation des canalisations d'eaux usées de ce quartier sera effectuée lors du prochain passage du technicien dératiser.

Marie-Jo ROUAULT se rendra à la fête de la nature le mercredi 24 mai. Elle invite d'autres conseillers municipaux à l'accompagner. Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité des ateliers pour enfants seront créés de 16h00 à 20h00.

L'ordinateur portable de la mairie donne des signes de faiblesse. Un autre est prévu avec écran quinze pouces.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à vingt trois heures et vingt-sept minutes.

Les membres présents ont signé le présent registre.

Laurent HUBERT

Jean-Marie CHALOIGNE

Daniel GUÉRINET

Marie-Laure MÉTIVIER

Christelle PHILIPPE

Christelle DOLBEAU

Joël BIGNON

Laurence COSNARD

Marie-Jo ROUAULT

Virginie CARRÉ

Jean-Marie PRECHAIS

Tony BERTRON

Gervais COMPAIN